

1° Dans aucune des dispositions de ce contrat préventif. Et bien plus, — si on y accorde, en principe, les soins aux travailleurs, dès qu'ils tombent malades — on ne leur concède d'allocation pécuniaire « à partir du deuxième jour de maladie ».

Deux conséquences graves découlent de cette disposition. Pendant la première semaine, l'ouvrier malade va se trouver privé tout à la fois de son salaire et de l'indemnité qui le remplaçant, lui permettrait de vivre et de continuer à travailler. Comment la famille du travailleur frappé par la maladie pourra-t-elle subsister ?

2° D'autre part, d'après le contre-projet du Sénat, c'est le malade qui paie directement le médecin et le pharmacien. Il fait ainsi aux Caisses d'assurances l'avance de la décaisse dont la majeure partie leur incombe. Comment, sur quels fonds, l'ouvrier malade acquittera-t-il ces frais pendant la première semaine où il n'aura ni salaire, ni allocation ?

Et l'incite-t-on pas le travailleur ainsi atteint à se priver de soins, au risque d'aggraver une affection qui pourrait être rapidement guérie ? Non seulement on ne songe pas à bannir la maladie par les soins préventifs, mais on tend ainsi à en rendre malheureusement les effets durables et profonds.

Finalement, pour éviter quelques abus, facilement réprimables, ne va-t-on pas accroître les charges des Caisses d'assurances, en multipliant et prolongeant les effets de ce qu'on dénomme « les petits risques » ? Dans le projet de la Chambre, l'essentiel était la prestation en nature ; avant tout, soigner, prévenir, guérir, améliorer l'état sanitaire de la population laborieuse.

Dans le contre-projet, c'est la prestation en argent qui constitue l'avantage principal. C'est ainsi qu'après les six premiers mois de la maladie, on supprime tous les soins médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques. Le mutilé, le tuberculeux, le tributaire des maladies professionnelles, sont obligés de subvenir à leur propre traitement. Au lieu de les encourager dans la voie du rétablissement et de la cure, de les porter à la guérison, on les pousse indirectement à épargner sur leur santé et à retomber dans le mal immense des demi-invalides. Ce n'est pas cela qu'on veut que la Chambre ait envisagé.

4° L'organisation des Caisses communes tend, dans le contre-projet du Sénat, au même résultat négatif. On la prévoit morcelée à l'infini.

Sans doute, le projet de la Chambre entend laisser à plus petites sociétés le fonctionnement social et hygiénique de la loi. Plus près de l'assuré, elles connaissent mieux ses besoins, elles contrôlent plus efficacement les abus possibles.

Mais la gestion opportune des fonds, l'équilibre des recettes et des dépenses ne peuvent s'effectuer que par des organismes financiers, des caisses fortement constituées. La caisse des malades avec mille membres, la caisse de vieillesse avec dix mille, la caisse d'invalidité avec tout l'effectif d'une assurée région — toutes ces forces organiques peuvent éviter l'irréparable déficit.

Un autre avantage de l'organisation puissante que la Chambre avait prévue, c'est qu'elle favorise, comme le démontre l'expérience d'Alsace et de Lorraine, la création des établissements de prévention et de cure, des laboratoires, des sanatoria, des hôpitaux, des laboratoires indispensables à une lutte méthodique et efficace contre les fléaux qui nous déciment.

Avec les petites caisses comptant trois cents membres, on bien recueillant cinquante mille francs de cotisations — telle que le prévoit le contre-projet — non seulement pour la maladie, mais encore pour l'invalidité et la vieillesse — comment éviter le gaspillage des frais généraux, la faillite rapide — comment parvenir à la fondation de ces établissements sociaux, de ces œuvres d'assurances manquant à leur principe et à leur but ?

Une fois encore, la conception « sociale » du projet de la Chambre, le contre-projet de la Commission du Sénat oppose une organisation proprement individualiste, inapte à réaliser l'œuvre nécessaire de défense sanitaire collective, à une conception « sociale » n'est pas à tort que ceux qui se sont attachés à cette œuvre ont, à l'heure présente, de sérieux motifs d'inquiétude.

DANIEL-VINGENT,  
Député du Nord.

A. MARCHANDIER T.S.F.  
LILLE  
41, Rue St-Pierre-St-Paul  
Catalogue illustré franco : 0,60  
Approvisionnement général des Sans-Filistes  
C 119 bis, 4 lampes en pièces détachées, 299 fr. 10718

Une couronne allemande sur la tombe du soldat inconnu

Paris, 7. — Une couronne de dahlias d'un rouge saignant. Sur le large ruban aux couleurs noires, rouges et jaunes, qui barre cette couronne, se détachent en lettres d'or deux inscriptions. L'une en français : « Au Soldat Inconnu, les soldats de la Ligue ». L'autre en allemand : « Deutsche Liga für Menschenrechte », ce qui veut dire : « Ligue allemande des droits de l'homme ».

Quand, par qui, lui-même déposée cette couronne sur la dalle qui recouvre les restes d'un Français tué d'un coup de baïonnette pendant la campagne de la guerre, la tombe Inconnu. Les contrôleurs de la S. T. C. R. P., dont les bureaux sont situés près de la station du Métro, ont vu, entre 9 heures et 10 heures, passer un individu qui recourait la couronne aux couleurs allemandes, mais ils ne sauraient être affirmés jusqu'à présent les jours à tant de manifestations, qu'ils n'y prêtent plus qu'une attention distrait.

Il est 11 heures : un peu en arrière, sous l'Arc de Triomphe, se tiennent quatre hommes, trois jeunes encore, qui accompagnent deux jeunes femmes. L'un de ces hommes porte à la boutonnière un petit fusine en émail blanc sur lequel se détache une étoile bleue ; un autre, l'étoile verte des espérances.

C'est là que doit venir officiellement déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu. Il doit même, paraît-il, prononcer une allocution. Mais, midi a sonné depuis longtemps et on attend toujours M. Verbeurck, sa palme et son allocution. Peut-être y eut-il malentendu. Enfin, pendant l'attente, les jeunes gens s'en vont déjeuner.

ON FAIT ENLEVER LA COURONNE  
La présence sur la dalle sacrée d'une couronne avec ruban aux couleurs allemandes soulève, au cours de la journée, de discrètes protestations.

A 15 h. 30, une délégation importante de la section de Magny-en-Vallée, et l'Union nationale des anciens combattants vint ranimer la flamme du Souvenir, puis déposa une gerbe de fleurs sur le tombeau du Soldat Inconnu.

A l'issue de cette pieuse cérémonie, plusieurs membres de cette délégation d'anciens combattants, mandatés par leurs camarades, se rendirent auprès de M. Peyron des Gachons, commissaire du 6<sup>e</sup> arrondissement, et protestèrent énergiquement.

M. Peyron des Gachons donna l'assurance que la couronne y avait été déposée le 23 mars, dans la nuit de la journée, et qu'elle n'avait été déposée que le 23 mars, dans la nuit de la journée, et qu'elle n'avait été déposée que le 23 mars, dans la nuit de la journée.

A la tombée de la nuit, la police enleva le ruban aux couleurs allemandes fixé sur les dahlias rouges.

Lorsqu'il fut enlevé, les fleurs avaient disparu.

## A LA S. D. N. Le discours de M. Painlevé

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

### Suggestions

Après avoir regretté que le Protocole de Genève n'ait pas été adopté par toutes les nations, M. Painlevé suggéra diverses formules susceptibles d'obtenir l'assentiment général.

La résistance et les irrégularités qu'ont suscitées les prescriptions du Protocole s'expliqueraient vraisemblablement s'il ne s'agissait plus d'enfermer tous les Etats du globe ou qu'ils soient et ce qui se sont, dans les mêmes termes universelles. Les stipulations et les procédures seraient considérées comme ne concernant plus que des Etats voulant régler d'une manière décisive entre eux, le problème de la sécurité.

Quant aux obligations générales des membres de la Société, elles demeureraient les mêmes sans qu'il y eût rien ajouté, sans qu'il en fut rien retranché. Le choix vout restait dans l'avenir, soit de reprendre l'étude d'un protocole universel, mais certaines préventions étant ébranlées par les faits, soit de laisser se réaliser l'accord universel par le jeu naturel et bienfaisant des accords particuliers et par leur multiplication.

La bonne volonté française  
M. Painlevé parla ensuite des traités d'arbitrage, qui permettraient d'éviter de nouveaux conflits.

Il se permit l'occasion pour lui, de rappeler la bonne volonté française pour l'œuvre de paix. Laissez-moi pourtant vous dire, dit-il, comme chef du Gouvernement français, quelle que soit la méthode que vous adopterez, elle ne peut vous servir que si elle est absolue sans réserve de la France.

La France a collaboré passionnément au protocole de Genève. Elle reste passionnément fidèle à ses engagements. Elle répudie la violence avec la même énergie qu'au temps où elle en était la victime. C'est en son nom que M. Herriot accepte l'arbitrage obligatoire pour tous les différends sans exceptions. Mais ce n'est point à une formule qu'elle est attachée ; c'est à la paix. Elle est prête à étudier toutes les modalités, toutes les conventions qui assurent aux petites comme aux grandes nations, le droit de vivre dans le travail et dans l'honneur.

Espérer, entreprendre, persévérer  
M. Painlevé, parlant de l'admission de l'Allemagne à la Société, dit qu'il ne faut aucun doute sur son bien-être. Il fit appel à la bonne volonté de tous les peuples. Il évoque le sacrifice des millions d'hommes et il termine :

« Un grand capitaine a inscrit dans l'histoire de cette guerre si frappeuse qu'elle en dit beaucoup de choses. Elle est le symbole d'un grand banale : « Il n'est point nécessaire de grand capitaine, d'espérer pour entreprendre, ni le réussir pour persévérer ».

Aurons-nous l'âme moins bien trempée que cet homme de guerre, nous qui voulons la paix, nous qui travaillons au fond de nous-mêmes tant de raisons d'espérer, nous qui pour nous inscrire au compte de la S. D. N. nous avons sans lesquels le monde eût peut-être été conquis à des catastrophes.

M. Painlevé termina son discours par un exposé de ses idées sur la nécessité d'écarter les éphémères pouvoirs, je voudrais exprimer le vœu qu'au-dessus des travaux de cette assemblée, planissent comme un inviolable, les principes de l'humanité, de la justice, de l'espérance, de l'entreprendre, de persévérer.

Un délégué canadien est élu président  
La sixième assemblée de la Société des Nations a tenu cet après-midi une deuxième séance, sous la présidence de M. Paul Painlevé, président du Conseil français.

On procéda à l'élection du président de la sixième assemblée, qui fut fait au scrutin secret. Le chef de chaque délégation vint déposer son bulletin dans l'urne, placée sur la table.

M. Painlevé proclama le résultat du scrutin. M. Dandurand, nommé président du Canada, est élu par 41 voix sur 47 votants.

Le résultat est accueilli par de vifs applaudissements.

M. Dandurand joint à ses félicitations l'expression d'une vieille et profonde sympathie personnelle.

M. Raoul Dandurand, né à Montréal (Canada), le 10 novembre 1861, est un canadien de vieille souche française.

L'allocation du président  
Le nouveau président prenant la parole, reporta sur le Canada l'honneur qui lui est fait. Il loua l'œuvre accomplie par la S. D. N., œuvre que les plus sceptiques sont obligés de reconnaître.

L'effort et l'expérience du passé, dit M. Dandurand, nous donnent la confiance et le succès et l'efficacité des déclarations à venir.

Le Président traduisit lui-même son discours en anglais.

M. Dandurand annonce à l'assemblée la mort de René Viviani, dont la nouvelle vient de se répandre.

Il adresse à la délégation française l'expression de la profonde sympathie de l'assemblée.

Il adresse à M. Painlevé, dont le discours a été lu, un cœur, tous les membres de la délégation française.

Il remercie en leur nom, le Président et tous les membres de l'assemblée, de la sympathie qu'ils ont témoignée.

L'assemblée adopte, alors en bloc son ordre du jour puis, passe à la constitution des commissions. Les commissions se répartiront le travail de la sixième assemblée.

La première s'occupera des questions constitutionnelles et juridiques.

La deuxième de l'œuvre des organisations techniques.

La troisième des questions relatives à la réduction des armements.

La quatrième, des questions budgétaires et financières.

La cinquième, des questions sociales.

La sixième, des questions politiques.

L'assemblée tiendra une séance publique demain à midi.

## La Guerre au Maroc

Abd el Krim attaque journalièrement  
Nos troupes achèvent leur concentration

Fez, 7. — Dans les milieux militaires on s'alarme de la violence des assauts des Rifitains contre notre poste d'Issoul. C'est par l'ouest Aoudia, par les pistes des Rifitains et l'ouest Allal qu'Abd-el-Krim a amené de forts contingents dans cette région.

Issoul domine la route coteuse d'Ouzann à Tafraït par Teroual. Le chef rifain ne doit pas ignorer qu'il ne peut lutter avantageusement sur ce point contre nos contingents qui sont à pied d'œuvre, puisqu'il partent d'Al-Défali, la station de la nouvelle voie ferrée de Sidi-Rodouane et Mjara.

Les prisonniers capturés à Ain-Défali gardent une attitude énergique et refusent tous renseignements sur les mouvements des troupes rifaines. Abd-el-Krim jouit encore auprès d'eux d'un grand prestige.

A leur arrivée à Ain-Défali, les prisonniers, maintenant rassurés, tremblaient de tous leurs membres parce qu'on leur avait dit que les Français les placeraient, vivants, dans des sacs et les jeter ensuite dans l'Océan.

Ils ont été étonnés de l'accueil qui leur a été fait. N'ayant pas mangé depuis trois jours, ils ont fait honneur au copieux « couscous » qui leur a été offert. Parmi eux se trouve un caïd d'allure farouche, qui a refusé de prendre toute nourriture. On a cependant réussi à lui faire accepter trois tasses de thé à la menthe, dans lequel il a trempé quelques gâteaux qu'il avait sur lui.

A Ain-Défali, le camp est en pleine activité. D'ailleurs, dans toute la haute plaine du Gharb, nous concentrons des troupes, placées sous la direction du général Pruneau. Abd-el-Krim a d'ailleurs fort de se fier aux renseignements qu'il reçoit de ses habituels informateurs sur la prochaine offensive. Son échec devant Issoul prouve que ses espions le servent mal.

LE BOMBARDEMENT DU DISTRICT D'ALHUCEMAS  
On manda de Gibraltar, le 6 septembre, au « Times » : Une escadre espagnole, composée des trois cuirassés « Morozco », « Alphonse-amiral », James Earl et « Alphonse XIII » ; des croiseurs légers « Mendez », « Munez » et « Don Blas Lezo » ; du transport d'avions « Delato » et d'une flottille de destroyers, a quitté Algésiras pour Alhucemas est après-midi.

On prétend que cet escadre, qui est escortée par un grand dirigeable, va profiter du beau temps pour bombarder le district d'Alhucemas.

ABD EL KRIM CONVOITE LE TITRE DE SULTAN  
Des informateurs indigènes rapportent qu'une Diema el Kobir Akafia, assemblée générale des tribus se serait tenue dernièrement à Dmir. Elle aurait réuni toutes les fractions rifaines, Ghomara, Soudjadja, Beni Zeroual. Abd-el-Krim aurait fait connaître ses intentions de posséder bientôt le titre de « Prince des Crovains ».

D'après les mêmes indicateurs, Abd-el-Krim se serait rendu incognito, au commencement de l'année courante, en Algérie et en Egypte, où il aurait reçu le meilleur accueil.

Le froid a fait des victimes à Paris

Est-ce l'hiver ? Chacun se pose cette question et beaucoup croient de bonne foi que ce temps est spécial à notre région. Il n'en est rien l'abaissement de la température constaté ici est général.

Notre excellent confrère Gabriel Guibourt, du « Matin », donne quelques chiffres.

Le thermomètre, le 4 septembre, est descendu à 5° à Paris, + 3 à Metz et Nancy, + 2 à Beauvais, température voisine de la gelée blanche.

Hier, dimanche, le maximum de la journée à Paris n'a guère dépassé 10° et nous prévoyons pour la nuit du 6 au 7 un minimum d'environ + 5°.

Il est possible que dans certaines vallées on trouve sur le matin des traces de gelée blanche.

Rien n'est plus anormal à cette époque et le refroidissement dû au passage de dépressions sur la Baltique et l'Europe centrale, est exceptionnel. Une station barométrique survenue en décembre ou en janvier eût amené des gelées de grand hiver.

Le froid, actuel en serait-il un présage ? Quel qu'il en soit le temps froid doit persister et même s'aggraver.

Le vent N-O, va passer au N, en pleine hausse barométrique, devant atteindre en 24 heures 770 millibars, c'est l'établissement du régime sec et froid, peut-être voisin des gelées blanches, les seules possibles en cette saison d'hiver, car l'automne ne commence qu'au 23 de ce mois.

L'assemblée barométrique survenue en décembre ou en janvier eût amené des gelées de grand hiver.

Le froid, actuel en serait-il un présage ? Quel qu'il en soit le temps froid doit persister et même s'aggraver.

Le vent N-O, va passer au N, en pleine hausse barométrique, devant atteindre en 24 heures 770 millibars, c'est l'établissement du régime sec et froid, peut-être voisin des gelées blanches, les seules possibles en cette saison d'hiver, car l'automne ne commence qu'au 23 de ce mois.

L'assemblée barométrique survenue en décembre ou en janvier eût amené des gelées de grand hiver.

Le froid, actuel en serait-il un présage ? Quel qu'il en soit le temps froid doit persister et même s'aggraver.

Le vent N-O, va passer au N, en pleine hausse barométrique, devant atteindre en 24 heures 770 millibars, c'est l'établissement du régime sec et froid, peut-être voisin des gelées blanches, les seules possibles en cette saison d'hiver, car l'automne ne commence qu'au 23 de ce mois.

L'assemblée barométrique survenue en décembre ou en janvier eût amené des gelées de grand hiver.

Le froid, actuel en serait-il un présage ? Quel qu'il en soit le temps froid doit persister et même s'aggraver.

Le vent N-O, va passer au N, en pleine hausse barométrique, devant atteindre en 24 heures 770 millibars, c'est l'établissement du régime sec et froid, peut-être voisin des gelées blanches, les seules possibles en cette saison d'hiver, car l'automne ne commence qu'au 23 de ce mois.

L'assemblée barométrique survenue en décembre ou en janvier eût amené des gelées de grand hiver.

## La course tragique du meeting de St-Raphaël

On est toujours sans nouvelles des aviateurs Laporte et Priol

Saint-Raphaël, 8. — Laporte et Priol manquent toujours. La consternation règne à Saint-Raphaël, aussi bien dans le centre aéronautique que dans les milieux maritimes. Les officiers pilotes qui s'étaient mariés un pessimisme ; tous doutent que l'on puisse espérer un sauvetage problématique. Ceux qui veulent, malgré tout, conserver un peu d'espoir, basent sur les considérations suivantes :

En 1923, Morenaux et Duhamel, dans la même course, ont eu des panes. On retrouvait le premier sur les côtes de Sicile, mais on resta quarante-huit heures avant de savoir qu'un bateau italien l'avait recueilli. Quant à Duhamel, qui avait disparu le samedi matin vers 9 heures, on ne le vit que le lundi soir, vers 19 heures, que nous apprimes qu'il avait pu être débarqué en Corse, la veille au matin. Il nous avait écrit par avion qu'il était en route pour faire parvenir un télégramme.

Envisageons la situation des deux disparus en nous basant sur des faits précis. L'appareil d'ailleurs se trouvait en position approximative par pigeon voyageur. On sait qu'il est à quelque vingt milles en mer. On sait aussi que le pilote par le premier maître de la marine Priol, de celui-ci, a eu faire son port, qu'il n'est certainement pas écarté de plus de trois ou quatre degrés de sa route.

Qu'il commande du centre aéronautique a envoyé aussitôt deux Farman de haute mer qui ont exploré « en bateau » (c'est la formule technique de cette recherche) les environs de la zone de recherche. Plusieurs aéroplanes ont été envoyés à la recherche sans rien apercevoir. D'autre part, le propriétaire et l'ingénieur de la maison partirent à bord du chasseur « Arlette », qui ne file que 100 milles à l'heure, mais, dirigé par un pilote qui est en route, de ces deux avions, par suite de l'état de la mer, de cesser leurs recherches avant la nuit pour ne rentrer au port que vers 22 heures.

Tousjours rien  
Toulon, 7. — Hier soir à Toulon, on n'avait reçu des côtes méditerranéennes aucun renseignement, relativement aux aviateurs Laporte, Priol et à leurs mécaniciens.

Les bateaux ont également recherché en vain, ce matin, la trace des disparus.

Hypothèses  
Qu'a-t-il pu arriver à Priol ? En prenant le texte du radio nous annonçant, à Ajaccio, les avaries de son appareil et sa réparation effectuée, pour ne pas perdre de temps au classement, il est vraisemblable qu'il a eu, après environ 150 kilomètres de vol, une nouvelle panne. Cette panne a été grave, car un pigeon et commença par attendre le secours qui doit lui arriver. Celui-ci tarde tellement que le pilote essaie de remplir son radiateur d'eau. Mais, dans ce but, il a dû ouvrir le capot et le moteur, il remet son moteur en route et essaie de décoller à nouveau ; mais l'état de la mer est tel qu'il capote et va à la dérive.

On peut aussi supposer que sa panne étant irréparable, après s'être débattu de tous ses efforts pour rester debout, il a dû, dans un moment de désespoir, se laisser aller à la dérive. Il a pu être entraîné à plus de deux ou trois kilomètres à l'heure et s'est malheureusement égaré dans les vagues. On n'aurait pu le recueillir par un des voiliers ou des vapeurs qui passent dans ces parages.

La situation est présente tout différemment par le pilote de Laporte, Barquet et le Prieur, dans leur raid, ont pu situer l'hydravion à son retour. Il paraissait suivre les côtes de Corse et de France, dans le sens de la mer. Il avait, à l'heure de son retour, amené Admettons, connaissant sa valeur de pilote spécialiste de l'hydravion, qu'il ait pu, dans un moment de désespoir, se laisser aller à la dérive. Il a pu être entraîné à plus de deux ou trois kilomètres à l'heure et s'est malheureusement égaré dans les vagues. On n'aurait pu le recueillir par un des voiliers ou des vapeurs qui passent dans ces parages.

Le corps du héros fut, le soir, ramené au camp. Ses hommes lui confectionnèrent une bière rustique mais solide, dans laquelle il fut transporté à Ouzann. La dépouille mortelle du lieutenant Cordamine de la Tour repose dans le cimetière d'Ouzann, au milieu de ses compagnons d'armes, grâce au noble dévouement de ses tirailleurs. Ce sont ces braves Français qui ont palanqués leurs troupes et qui, avec elles, ont tenu le coup. Toute propagande détaillée tombe misérablement devant de pareils faits.

Le froid a fait des victimes à Paris

Est-ce l'hiver ? Chacun se pose cette question et beaucoup croient de bonne foi que ce temps est spécial à notre région. Il n'en est rien l'abaissement de la température constaté ici est général.

Notre excellent confrère Gabriel Guibourt, du « Matin », donne quelques chiffres.

Le thermomètre, le 4 septembre, est descendu à 5° à Paris, + 3 à Metz et Nancy, + 2 à Beauvais, température voisine de la gelée blanche.

Hier, dimanche, le maximum de la journée à Paris n'a guère dépassé 10° et nous prévoyons pour la nuit du 6 au 7 un minimum d'environ + 5°.

Il est possible que dans certaines vallées on trouve sur le matin des traces de gelée blanche.

Rien n'est plus anormal à cette époque et le refroidissement dû au passage de dépressions sur la Baltique et l'Europe centrale, est exceptionnel. Une station barométrique survenue en décembre ou en janvier eût amené des gelées de grand hiver.

Le froid, actuel en serait-il un présage ? Quel qu'il en soit le temps froid doit persister et même s'aggraver.

Le vent N-O, va passer au N, en pleine hausse barométrique, devant atteindre en 24 heures 770 millibars, c'est l'établissement du régime sec et froid, peut-être voisin des gelées blanches, les seules possibles en cette saison d'hiver, car l'automne ne commence qu'au 23 de ce mois.

L'assemblée barométrique survenue en décembre ou en janvier eût amené des gelées de grand hiver.

Le froid, actuel en serait-il un présage ? Quel qu'il en soit le temps froid doit persister et même s'aggraver.

Le vent N-O, va passer au N, en pleine hausse barométrique, devant atteindre en 24 heures 770 millibars, c'est l'établissement du régime sec et froid, peut-être voisin des gelées blanches, les seules possibles en cette saison d'hiver, car l'automne ne commence qu'au 23 de ce mois.

L'assemblée barométrique survenue en décembre ou en janvier eût amené des gelées de grand hiver.

Le froid, actuel en serait-il un présage ? Quel qu'il en soit le temps froid doit persister et même s'aggraver.

Le vent N-O, va passer au N, en pleine hausse barométrique, devant atteindre en 24 heures 770 millibars, c'est l'établissement du régime sec et froid, peut-être voisin des gelées blanches, les seules possibles en cette saison d'hiver, car l'automne ne commence qu'au 23 de ce mois.

L'assemblée barométrique survenue en décembre ou en janvier eût amené des gelées de grand hiver.

Le froid, actuel en serait-il un présage ? Quel qu'il en soit le temps froid doit persister et même s'aggraver.

Le vent N-O, va passer au N, en pleine hausse barométrique, devant atteindre en 24 heures 770 millibars, c'est l'établissement du régime sec et froid, peut-être voisin des gelées blanches, les seules possibles en cette saison d'hiver, car l'automne ne commence qu'au 23 de ce mois.

## La Grève des Banques

Paris, 7. — Les employés de banque en grève se sont réunis ce matin au Gymnase Japy. Les grévistes étaient aussi nombreux que samedi dernier.

Plusieurs orateurs ont engagé les grévistes à la résistance.

M. Blanchard, du Comité de grève, a annoncé qu'il avait été nommé président de la grève. Il a été élu à 15 heures. A-t-il dit, le Comité de grève doit avoir une entrevue avec les directeurs de banque dans le Cabinet du ministre du Travail.

Il a été décidé que les grévistes se réuniront à 15 heures, à la salle de la rue de Valenciennes, sous la présidence de M. Blanchard, pour discuter de la situation.

Les assistants dans la salle poussaient de nombreux cris de : « Oui ! Oui ! »

Il nous faut, dit en terminant M. Blanchard, la victoire complète.

Avant de se séparer, les grévistes ont adopté un ordre du jour dans lequel ils déclarent que :

Le froid a fait des victimes à Paris

Est-ce l'hiver ? Chacun se pose cette question et beaucoup croient de bonne foi que ce temps est spécial à notre région. Il n'en est rien l'abaissement de la température constaté ici est général.

Notre excellent confrère Gabriel Guibourt, du « Matin », donne quelques chiffres.

Le thermomètre, le 4 septembre, est descendu à 5° à Paris, + 3 à Metz et Nancy, + 2 à Beauvais, température voisine de la gelée blanche.

Hier, dimanche, le maximum de la journée à Paris n'a guère dépassé 10° et nous prévoyons pour la nuit du 6 au 7 un minimum d'environ + 5°.

Il est possible que dans certaines vallées on trouve sur le matin des traces de gelée blanche.

Rien n'est plus anormal à cette époque et le refroidissement dû au passage de dépressions sur la Baltique et l'Europe centrale, est exceptionnel. Une station barométrique survenue en décembre ou en janvier eût amené des gelées de grand hiver.

Le froid, actuel en serait-il un présage ? Quel qu'il en soit le temps froid doit persister et même s'aggraver.

Le vent N-O, va passer au N, en pleine hausse barométrique, devant atteindre en 24 heures 770 millibars, c'est l'établissement du régime sec et froid, peut-être voisin des gelées blanches, les seules possibles en cette saison d'hiver, car l'automne ne commence qu'au 23 de ce mois.

L'assemblée barométrique survenue en décembre ou en janvier eût amené des gelées de grand hiver.

Le froid, actuel en serait-il un présage ? Quel qu'il en soit le temps froid doit persister et même s'aggraver.

Le vent N-O, va passer au N, en pleine hausse barométrique, devant atteindre en 24 heures 770 millibars, c'est l'établissement du régime sec et froid, peut-être voisin des gelées blanches, les seules possibles en cette saison d'hiver, car l'automne ne commence qu'au 23 de ce mois.

L'assemblée barométrique survenue en décembre ou en janvier eût amené des gelées de grand hiver.

Le froid, actuel en serait-il un présage ? Quel qu'il en soit le temps froid doit persister et même s'aggraver.

Le vent N-O, va passer au N, en pleine hausse barométrique, devant atteindre en 24 heures 770 millibars, c'est l'établissement du régime sec et froid, peut-être voisin des gelées blanches, les seules possibles en cette saison d'hiver, car l'automne ne commence qu'au 23 de ce mois.

L'assemblée barométrique survenue en décembre ou en janvier eût amené des gelées de grand hiver.

Le froid, actuel en serait-il un présage ? Quel qu'il en soit le temps froid doit persister et même s'aggraver.

Le vent N-O, va passer au N, en pleine hausse barométrique, devant atteindre en 24 heures 770 millibars, c'est l'établissement du régime sec et froid, peut-être voisin des gelées blanches, les seules possibles en cette saison d'hiver, car l'automne ne commence qu'au 23 de ce mois.

L'assemblée barométrique survenue en décembre ou en janvier eût amené des gelées de grand hiver.

Le froid, actuel en serait-il un présage ? Quel qu'il en soit le temps froid doit persister et même s'aggraver.

Le vent N-O, va passer au N, en pleine hausse barométrique, devant atteindre en 24 heures 770 millibars, c'est l'établissement du régime sec et froid, peut-être voisin des gelées blanches, les seules possibles en cette saison d'hiver, car l'automne ne commence qu'au 23 de ce mois.